

Questions aux candidats de l'élection municipale de 2014

Etat des réponses reçues

Question de SAVE concernant

les relations entre VGP et ses voisins

A 6) Envisagez-vous des actions conjointes avec les intercommunalités limitrophes ?

Cette question figure parmi les questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 à Versailles, Le Chesnay et Viroflay.

Réponse de 90000 Voisins :

Tout à fait. L'échelon territorial pertinent pour adresser la problématique du développement économique recouvre Versailles Grand Parc, Vélizy-Villacoublay et la CASQY. Cet ensemble constitue un bassin d'emploi homogène. Il concentre près de 60% de la recherche privée du département des Yvelines et constitue le premier pôle de recherche privée en Ile de France. D'envergure métropolitaine, il constitue le second pôle économique de l'ouest parisien, après la Défense et Issy les Moulineaux.

Nous ferons un bilan précis de l'action de VGP en matière développement économique. Et nous engagerons une coopération avec ces deux pôles voisins afin de mutualiser nos forces et nos moyens et mettre en valeur l'ensemble de ce territoire stratégique, par-delà les clivages partisans et dans une logique d'optimisation des ressources.

Cette approche pose indirectement la question de la compétence développement économique du département des Yvelines et de la Région et de leur évaluation respective.

Cette approche est également valable pour la compétence transport et déplacements qui doit faire l'objet d'une coopération renforcée avec Vélizy et la CASQY.

Massy Saclay devrait également être intégrée dans cette approche partenariale, dans la perspective d'arrimer solidement Versailles et VGP à la dynamique de l'OIN Paris Saclay.

Réponse de Union pour Versailles :

Des relations suivies existent déjà avec les intercommunalités limitrophes (CASQUY et Massy) notamment en matière de déplacements urbains.

Réponse de VIROFLAY Solidaires :

6 – SOLIDAIRES A VIROFLAY considère évidemment qu'il ne faut pas reproduire entre les intercommunalités la même logique de non-coordination qui a longtemps prévalu entre les communes. Il existe autant de périmètres pertinents qu'il existe de problématiques. Si, pour certaines, il est nécessaire de mener des actions concertées avec les intercommunalités voisines, une coopération doit être mise en place.

Réponse de LE CHESNAY Avenir :

A6- Des actions conjointes sont à étudier, toujours dans le cadre du Grand Paris.

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.